

Retraites, ne rien lâcher !

La journée du 19 octobre a été un succès avec 277 défilés dans toute la France, un record historique, et une journée au moins équivalente à celle du 12 octobre qui avait vu de 3,5 millions de manifestants dans les rues. Prolongeant les grèves reproductibles et les actions de blocage de l'économie dans un certain nombre de secteurs, cette journée montre que la détermination des salariés, des jeunes, des chômeurs et des retraités est intacte. Malgré la volonté du gouvernement de faire voter son texte par une majorité docile, malgré les discours, répétés en boucle, sur son intransigeance affichée, la volonté de faire échec à un projet de loi inique est toujours aussi forte et son rejet par la population toujours aussi important. Les provocations policières répétées, les réquisitions illégales de salariés, les menaces contre les grévistes, ne réussiront pas à entamer cette détermination.

Car, la propagande gouvernementale, malgré ses moyens immenses, n'a pas réussi à persuader nos concitoyens que le projet gouvernemental était juste et justifié. Ce projet reprend intégralement les desiderata du patronat, que ce soit en matière de report des âges de départ à la retraite, de l'allongement de la durée de cotisation, du refus de prendre en compte la pénibilité du travail, du sabotage de la médecine du travail. Face à cette régression sociale programmée, il faut imposer un autre projet basé sur une plus juste répartition de la richesse produite.

Le Sénat va maintenant voter le projet de loi du gouvernement. Mais ce vote ne boucle pas le parcours institutionnel puisque, après une réunion de la Commission permanente des deux chambres, un nouveau vote aura lieu à l'Assemblée nationale et au Sénat. Dans cette situation, il s'agit de ne rien lâcher. Le bras de fer est engagé, il faut le gagner, il faut s'en donner les moyens. Face à un gouvernement qui ne veut faire aucune concession, qui refuse toute négociation, il n'y a qu'une solution, amplifier et approfondir la mobilisation.

Pour l'Union syndicale Solidaires, la grève reproductible doit s'étendre à tous les secteurs. Partout des assemblées générales doivent avoir lieu pour discuter et décider de la reconduction. La grève doit devenir massive et généralisée. Il est de la responsabilité de l'intersyndicale de donner, lors de sa prochaine réunion jeudi, des perspectives d'élargissement à ce mouvement de fond. Dans toutes les villes des actions unitaires doivent prolonger la journée du 19 octobre, permettant que s'exprime, dans la rue, le rejet par la population de ce projet de loi.

Le 19 octobre 2010